

Éducation. « On travaille de manière chirurgicale »

Travail chirurgical, c'est l'expression employée par le maire d'Elbeuf, Djoudé Merabet pour exprimer les concertations menées et décider de la réouverture progressive des écoles maternelles et élémentaires à la date du 14 mai.

Date annoncée par le gouvernement, à Elbeuf, le retour dans les classes se fera au cas par cas et de manière progressive dès le jeudi 14 mai, jusqu'au samedi 4 juillet.

Mais ce retour à l'école suscite de vives inquiétudes pour les parents tout comme pour les élus locaux, en première ligne pour la mise en place de cette rentrée dans des conditions particulières.

Trio de compétences

Et pour preuve, le sénateur de l'Eure, Hervé Moray a fait passer un amendement, lundi quatre mai, qui vise « à faire en sorte que le maire ne soit pas poursuivi dans le cadre de la réouverture des écoles. » (cf. site du Sénat)

« C'est un sujet qui posait problème et il a été appuyé par les députés socialistes apparentés », indique Djoudé Merabet. « Cet amendement permet d'être juridiquement protégé et cela nous rassure. »

Un amendement qui témoigne aussi de la disparité des territoires et des difficultés, dans cette période à faire cohabiter le « couple maire-Préfet. On a reçu le protocole départemental pour une mise en situation rapide. Depuis, on a multiplié les réunions avec les équipes. Je préfère fonctionner en trio local avec l'inspectrice de l'éducation nationale, les directeurs des écoles et la municipalité. »

Et d'ajouter : « Il est clair que si les conditions sanitaires ne sont pas réunies, je n'ouvrirai pas les écoles concernées. »

Une décision qui s'inscrit tout de même dans la volonté de mettre en relation les équipes enseignantes avec les enfants en situation de décrochage scolaire.

44 % des familles favorables à la reprise de l'école

« On nous montre dans les médias des enfants dont les parents peuvent s'occuper, qui ont un ordinateur par enfant. À Elbeuf et dans plusieurs villes ailleurs, ce n'est pas la réalité. L'inspection académique et le corps enseignant ont déjà repéré les enfants en situation de décrochage. Ce seront des personnes prioritaires pour revenir à l'école. »

Comme l'indique le maire, pour ce qui est de l'organisation des cours et la décision du public prioritaire, seule l'inspection académique en a la charge.

Et d'ajouter : « L'organisation pédagogique pour votre (vos) enfant(s) sera portée à la connaissance des familles qui ont inscrit leur(s) enfant(s) par la direction de l'école (planning). En effet, les enfants iront à l'école une semaine sur deux. »

« Si le nombre d'élèves est important, il est possible que votre enfant ne soit pas accueilli par son enseignant habituel. Les familles qui ne souhaitent pas que leur(s) enfant(s) reprend (nent) le chemin de l'école pourront le (les) garder chez elles. Les enfants qui resteront à la maison continueront de bénéficier de l'enseignement à distance. »

Une organisation drastique pour pourvoir à toutes les demandes contenues dans le livret de soixante pages du protocole départemental de réouverture des écoles.

« Nous ferons en sorte que les enfants soient quinze par classe au maximum pour les élèves d'école élémentaire et dix, voire moins en maternelle si la configuration de la classe le permet. Un service de restauration scolaire et de garderie est organisé par les services municipaux, sous réserve des effectifs et des locaux disponibles, dans le respect du protocole sanitaire », en accord avec le trio décisionnaire.

Opérations chirurgicales et de précision sont demandées, dans une période particulière où il est demandé aux élus d'agir vite.

« L'école est un lieu d'enseignements et de transmission physique. Ce sera l'occasion, pour les enfants, d'apprendre les gestes barrière qui leur seront utiles également à l'extérieur. »

Et d'ajouter : **« Je ne suis pas un scientifique ou un spécialiste mais il faudra adapter notre quotidien avec la présence du virus »,** indique Djoudé Merabet.

Sur les douze écoles élémentaires et maternelles que compte la ville, 44 % des familles sont favorables à un retour de leurs enfants en classe.

« Les sondages diffèrent en fonction des écoles. Pour certaines, nous sommes à 60 %, pour d'autres à 20, 30 % de parents qui peuvent mettre leurs enfants à l'école. »

Une réalité qui montre bien les difficultés à cerner l'ampleur de cette pandémie et à trouver les premiers pas pour parvenir à vivre avec ce virus au quotidien.

Pratique. Prendre contact avec la Direction de l'éducation nationale à l'adresse courriel : education@mairie-elbeuf.fr et par téléphone au 02 32 96 50 40.

M.A.



Les 12 écoles de la ville d'Elbeuf ne rouvriront pas toutes.